

Visas pour les Français aux Etats-Unis

Dernière mise à jour : 7 juillet 2026

Pour obtenir un visa, adressez-vous aux Services Consulaires de l'Ambassade des États-Unis à Paris. Il n'est pas possible pour un Français d'obtenir un visa depuis les États-Unis.

U.S. Embassy Consular Section

<https://fr.usembassy.gov/visas/>

2, avenue Gabriel

75382 Paris Cedex 08

Tel: +33 1 43 12 22 22

Fax: +33 1 42 66 97 83

Electronic System for Travel Authorization

<https://esta.cbp.dhs.gov>

Les voyageurs sous le programme d'exemption de visa pour les Etats-Unis doivent **obligatoirement** s'enregistrer en ligne auprès d'ESTA avant le départ.

U.S. State Department, Bureau of Consular Affairs, Visa Services

<http://travel.state.gov/content/visas/en.html>

Le Consulat Général de France à New York

<https://newyork.consulfrance.org>

Le Consulat administre la communauté française. Il lui permet d'effectuer les formalités courantes prévues par la réglementation française et peut l'aider dans certaines démarches auprès des autorités étrangères.

934 5th Avenue (entre 74th et 75th st.)

New York, NY 10021

Tél: +1 (212) 606-3600

9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00 du Lundi-Vendredi

Email: chancellerie@consulfrance-newyork.org

Le Consulat au 934 Fifth Avenue reçoit uniquement sur rendez-vous. Les sac-à-dos et les valises y sont interdits.

Une liste complète et explicative des visas américains peut être consultée sur Wikipedia : http://en.wikipedia.org/wiki/Us_visas